



Distribution: générale

Date: 31 mai 2017

Original: anglais

Point 5 de l'ordre du jour

WFP/EB.A/2017/5-B

Questions de politique générale

**Pour examen**

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## **Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective**

### **Résumé**

Devant l'aggravation des crises humanitaires dans le monde en 2016, le PAM et ses partenaires ont dû intensifier leurs interventions et trouver des moyens novateurs pour faire face aux besoins de millions de personnes vulnérables. En Iraq, dans le nord-est du Nigéria, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et ailleurs, les conflits et l'insécurité ont créé des problèmes d'accès aux populations démunies, qui ont nécessité la mise en œuvre de modèles opérationnels souples et de technologies et de modalités nouvelles. Les prorogations des interventions de niveau 3 à l'échelle du système en Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen ont facilité la consolidation des capacités de déploiement rapide.

Le premier Sommet mondial sur l'action humanitaire s'est également tenu en 2016, à un moment où le monde était confronté à de considérables défis d'envergure planétaire. Le déficit persistant de financement, conjugué au nombre croissant de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire, ont donné lieu à des initiatives visant à maximiser les ressources, l'efficacité et la transparence. Lors des débats qui se sont tenus, certains pays ont souligné qu'il importait de réduire les besoins humanitaires sur le long terme d'une manière qui contribue à la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Comité permanent interorganisations et ses organes subsidiaires ont joué un rôle important dans la coordination des efforts déployés par les acteurs humanitaires pour faciliter l'action collective. Les débats sur le financement, la préparation et l'intervention en cas de crise, les méthodes de programmation fondée sur les transferts de type monétaire et d'établissement des coûts ont bénéficié de l'expérience opérationnelle du PAM et permis d'améliorer l'élaboration et l'exécution des interventions humanitaires.

L'appui à la coordination et aux interventions à l'échelle du système a été renforcé grâce au mécanisme d'action groupée et à la mise en œuvre du cycle des programmes d'action humanitaire dans le cadre du Programme de transformation établi par le Comité permanent interorganisations. Grâce à son travail de direction et de codirection de trois modules mondiaux d'action groupée et aux services humanitaires communs fournis, le PAM a pu faciliter l'action des partenaires en vue d'atteindre des réalisations collectives. Les efforts déployés pour faire face à l'impact du phénomène El Niño montrent comment l'action humanitaire collective évolue et renforce la résilience et les capacités des acteurs nationaux et internationaux.

#### **Coordonnateurs responsables:**

Mme G. Jerger  
Directrice  
Bureau de Genève  
courriel: [gordana.jerger@wfp.org](mailto:gordana.jerger@wfp.org)

M. B. Lander  
Fonctionnaire principal chargé des partenariats extérieurs  
courriel: [brian.lander@wfp.org](mailto:brian.lander@wfp.org)

Les autres domaines d'action prioritaires au cours de l'année ont été notamment les questions transversales telles que la parité hommes-femmes, la responsabilité envers les populations affectées, la protection et l'innovation humanitaire, notamment la création de l'accélérateur d'innovations du PAM à Munich (Allemagne). En adoptant une nouvelle façon de travailler, le PAM a intégré les priorités à l'échelle du système par le biais de la feuille de route intégrée et d'autres initiatives, montrant ainsi sa détermination à appuyer l'action collective pour répondre aux impératifs humanitaires.

## **Projet de décision\***

Le Conseil prend note du document intitulé "Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective" (WFP/EB.A/2017/5-B).

## **Section 1: processus mondiaux**

### **Instances humanitaires internationales**

1. Afin de souligner qu'il était important de renforcer l'action humanitaire collective, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a convoqué le premier Sommet mondial sur l'action humanitaire à Istanbul (Turquie) les 23 et 24 mai 2016.
2. Le PAM et ses partenaires des Nations Unies se sont engagés à collaborer à de nouvelles méthodes de travail. Conformément à l'engagement relevant du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de ne laisser personne de côté et de venir en aide en premier aux plus défavorisés, ces propositions visent à renforcer la capacité des Nations Unies de faire face aux besoins, de réduire les vulnérabilités et de gérer les risques en travaillant ensemble sur la base de calendriers pluriannuels et des avantages comparatifs des organisations dans chaque contexte.
3. La nouvelle façon de travailler transparait dans le Partenariat mondial pour la préparation aux catastrophes, qui rassemble le Groupe des ministres des finances des 20 pays vulnérables et les acteurs de l'action humanitaire et du développement, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le PAM et la Banque mondiale, afin de renforcer les capacités nationales moyennant des investissements dans la préparation aux situations d'urgence. Le partenariat cherche à éviter les approches fragmentées en matière de préparation et associe les efforts des acteurs humanitaires et des acteurs du développement afin d'apporter une assistance technique qui permet d'intensifier les systèmes d'alerte précoce, d'améliorer les analyses du risque et de renforcer les systèmes d'exécution, notamment les systèmes de protection sociale réactifs face aux chocs.
4. Reconnaissant que les conflits sont une cause majeure de la faim, le PAM s'est engagé à concevoir et à mettre en œuvre des programmes tenant compte de la problématique du conflit afin d'éviter de nuire et de contribuer à la réconciliation au niveau local et à la consolidation de la paix au niveau national. Ces efforts sont conformes à la Promesse de paix signée l'an dernier par le PAM et d'autres organisations, qui engage les signataires à travailler ensemble dans les domaines étroitement liés entre eux que sont l'aide humanitaire, le développement et la consolidation de la paix en vue d'atteindre la réalisation collective consistant à mettre fin à la souffrance humaine en s'attaquant aux causes principales des conflits et de la vulnérabilité et, partant, à réduire les besoins humanitaires.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

5. Afin de resserrer les liens entre l'assistance humanitaire et l'aide au développement, le PAM a participé aux tables rondes réunissant des responsables de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire, le droit humanitaire international, et les catastrophes naturelles et le changement climatique, y compris des sessions spéciales sur les principes humanitaires, l'engagement religieux, le financement social islamique, l'action régionale, l'innovation et la santé mondiale.
6. Le PAM a pris 92 engagements portant sur 17 domaines de transformation. Un grand nombre de ces engagements sont pris dans des domaines où le PAM intervient déjà activement, notamment pour renforcer la collaboration interinstitutions en matière d'analyse et d'alerte rapide; renforcer les capacités des acteurs nationaux et locaux; remédier au déplacement forcé; collaborer avec les chefs religieux et les organisations d'inspiration religieuse à des solutions durables au problème de la faim; intensifier les repas scolaires et élargir l'accès à l'éducation dans les situations d'urgence; appuyer les partenaires nationaux dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de protection réactifs aux chocs, y compris des transferts monétaires multi-usage; diversifier sa base de financement et améliorer le rapport coût-efficacité; autonomiser et protéger les femmes et les filles; et établir des partenariats qui renforcent les liens entre l'assistance humanitaire et l'aide au développement. Le PAM rendra compte des progrès accomplis au regard de ces engagements une fois par an par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne gérée par l'OCHA.

### **Action collective et interventions humanitaires**

7. Le PAM a continué d'augmenter ses compétences dans l'utilisation des transferts de type monétaire en collaboration avec les partenaires. En 2016, le PAM a intensifié le recours aux transferts de type monétaire dans plus de 50 pays, où il est venu en aide à quelque 10 millions de personnes au moyen de transferts d'un montant de près de 1 milliard de dollars É.-U. – ce qui représente un quart du portefeuille d'activités d'assistance alimentaire du PAM. En Turquie, les transferts monétaires étaient assurés par le dispositif de filets de protection sociale d'urgence, un partenariat établi avec le Gouvernement turc, le Croissant-Rouge turc et la Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de l'Union européenne. L'objectif est de permettre à 1 million de réfugiés d'acheter de la nourriture, des médicaments, des vêtements d'hiver, d'autres produits de première nécessité et de payer le loyer en utilisant une carte de débit dans les magasins locaux ou en retirant des espèces dans des distributeurs automatiques de billets.
8. Avec l'OCHA, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le PAM a mis à l'essai des initiatives de préparation aux transferts d'espèces dans quatre pays, dans le but d'aider les organisations à se préparer à la collaboration interinstitutions et d'évaluer si le concept pouvait être reproduit dans d'autres activités humanitaires. Le PAM a proposé un module de formation en ligne sur les programmes fondés sur les transferts de type monétaire destiné aux organisations non gouvernementales (ONG) et aux organisations de la société civile, et a commandé des études sur l'efficacité économique des transferts monétaires, notamment dans les programmes réactifs face aux chocs.
9. En Haïti, la coordination de la logistique à l'échelle du système assurée par le PAM dans le cadre de l'intervention menée suite au passage de l'ouragan Matthew, a contribué à réduire les coûts, notamment en mobilisant 1 million de dollars de soutien logistique auprès de partenaires du secteur privé. Les interventions humanitaires ont aussi bénéficié des ponts aériens organisés par les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies et des espaces de stockage offerts par les Entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies. Le module de la logistique a facilité l'accès interinstitutions aux avions militaires des États-Unis d'Amérique et aux navires militaires des Pays-Bas pour atteindre des communautés jusque-là inaccessibles.
10. Les évaluations conjointes des besoins ont été facilitées par un nouveau réseau mondial pour faire face aux crises alimentaires, lancé avec l'Union européenne et la FAO, ce qui a permis de renforcer l'action du PAM face aux crises liées à l'alimentation et à la nutrition, et de faire la transition entre les programmes d'assistance humanitaire et les programmes de développement.
11. Le PAM, conformément à ses engagements en matière de responsabilité envers les populations touchées, s'est attaché à faire face à leurs besoins dans le respect de leurs opinions et de leurs préférences. En 2016, il a mis à l'essai des programmes et des techniques innovants à l'appui de cette responsabilité et les a intégrés dans son cadre de suivi et d'évaluation.

12. Le PAM a collaboré avec l'OCHA, le HCR et l'UNICEF pour simplifier et harmoniser les processus, les normes et les modèles utilisés pour la sélection des partenaires, l'établissement des rapports et les accords de partenariats. Il a participé à l'initiative pour la simplification et l'harmonisation des rapports menée par le Conseil international des agences bénévoles et les Gouvernements allemand et norvégien, et testera un modèle harmonisé de présentation de rapports aux donateurs à l'occasion de l'élaboration des rapports normalisés sur les projets pour 2016.

### **Comité permanent interorganisations**

13. Les chefs de secrétariat des organismes membres du Comité permanent interorganisations se sont réunis en janvier et en avril 2016 pour élaborer des stratégies et des messages communs visant à favoriser un engagement de haut-niveau en faveur de l'amélioration de l'action humanitaire. Les chefs de secrétariats ont réaffirmé l'importance du Comité permanent interorganisations en tant que plateforme permettant de réunir les organisations des Nations Unies et les autres acteurs aux fins de l'alignement des opérations et des stratégies et de l'action humanitaire collective.
14. En juin 2016, un rapport sur l'utilisation croissante des transferts de type monétaire et les accords de coordination entre les acteurs humanitaires a été présenté par la Banque mondiale et entériné par les chefs de secrétariat des organismes représentés au sein du Comité permanent interorganisations. Le PAM a apporté des contributions importantes au rapport fondées sur la vaste expérience qu'il a acquise en matière d'utilisation de ce type de transferts, et appuyé les recommandations visant à renforcer la base de données probantes et à utiliser les mécanismes du Comité permanent interorganisations pour faciliter la coordination.
15. Les chefs de secrétariat se sont également préparés en vue d'un sommet pour gérer les déplacements massifs de réfugiés et de migrants, notamment en plaidant en faveur d'un partage plus équitable du fardeau entre les pays et en promouvant les droits des réfugiés, des migrants et des personnes déplacées. Les initiatives pilotes appuyées par le PAM et le HCR au Tchad, au Soudan du Sud et en Ouganda pour renforcer l'autosuffisance des réfugiés ont permis au Comité permanent interorganisations de contribuer à un suivi de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants.
16. En août, les chefs de secrétariat des organismes membres du Comité permanent interorganisations ont examiné les interventions de niveau 3 à l'échelle du système en Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen et ont décidé de les prolonger. Ils ont demandé, dans le contexte de ces interventions et dans d'autres environnements opérationnels difficiles, de renforcer l'analyse des risques et les capacités d'intervention et de prendre des mesures plus rigoureuses en matière de sûreté et de sécurité. Le PAM a soutenu la demande faite au Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies de concilier les problèmes de sécurité et les impératifs d'exécution en créant des espaces sécurisés pour les organisations des Nations Unies.
17. Le Groupe de travail du Comité permanent interorganisations s'est penché sur un grand nombre de questions générales, notamment les évaluations interorganisations des interventions humanitaires en République centrafricaine et au Soudan du Sud; la finalisation et la mise en œuvre de la politique du Comité permanent interorganisations en matière de protection; et la suite donnée à l'initiative "Les droits de l'homme avant tout". Les contributions du PAM ont consisté entre autres à coprésider le groupe de référence sur l'alerte rapide et la protection et à œuvrer en tant que coparrain de l'Équipe spéciale chargée du financement de l'action humanitaire.
18. À la demande du groupe de travail, l'équipe spéciale chargée de définir la politique du Comité permanent interorganisations en matière de protection comprenait des acteurs avec ou sans mandat de protection; la politique a été approuvée par les chefs de secrétariat en octobre 2016. Pendant l'élaboration de la politique, le PAM a souligné les contributions que les organisations sans mandat de protection pouvaient apporter dans ce domaine grâce à une présence sur leur terrain et à des activités d'assistance. L'intégration de la protection dans la planification des opérations a permis d'améliorer la qualité, l'efficacité et la durabilité de l'assistance du PAM. La politique du Comité permanent interorganisations dans ce domaine est en harmonie avec la politique du PAM en matière de protection humanitaire et concourt à renforcer la protection dans l'action humanitaire.

19. Le PAM a continué de diriger l'équipe spéciale chargée du financement de l'action humanitaire dans son examen de l'impact des conditions d'octroi de l'aide fixées par les donateurs, notamment une étude visant à recenser les défis les plus grands auxquels sont confrontés les acteurs humanitaires et à mettre en évidence les pratiques positives des donateurs. L'équipe spéciale a publié l'étude en avril 2016.
20. Avec le PNUD, le PAM a continué de codiriger le groupe de référence du Comité permanent interorganisations sur le risque, l'alerte rapide et la préparation. Les axes de travail du groupe étaient les suivants: alerte rapide et analyse de l'état de préparation, avec les contributions du Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence du Comité permanent interorganisations, du Coordonnateur des secours d'urgence et d'autres hauts fonctionnaires des Nations Unies; et mise en œuvre de la stratégie du Comité permanent interorganisations en matière de préparation aux situations d'urgence. Le groupe de référence s'est aussi employé à mettre en œuvre le Cadre commun pour la préparation aux catastrophes du Comité permanent interorganisations/Groupe des Nations Unies pour le développement/Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, qui associe les interventions de développement et l'action humanitaire et les capacités nationales et internationales, sous la direction d'acteurs nationaux.
21. L'initiative "Les droits de l'homme avant tout" a été renforcée conformément à l'approche élargie adoptée dans le système des Nations Unies concernant la protection et les droits de l'homme. Le PAM a insisté sur la nécessité de traduire l'approche des "droits de l'homme avant tout" en collaboration interorganisations plus étroite, en particulier pour ce qui concerne l'analyse des risques et des responsabilités correspondantes au niveau des pays; l'adaptation des descriptifs de programme commun, comme par exemple les bilans communs de pays, les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, la procédure d'appel global et les appels éclairés; et les activités de sensibilisation communes au moyen de communiqués de presse, de déclarations communes, d'appels, de conférences et de dialogue avec les gouvernements, les acteurs non étatiques et les donateurs.
22. Dans le cadre du travail visant à transformer l'approche des "droits de l'homme avant tout" afin de réduire l'impact des déplacements dans les crises prolongées, le PAM et le HCR ont élaboré une stratégie permettant de passer de l'assistance axée sur les soins et l'entretien à une assistance axée sur l'autonomie, qui a été présentée comme une bonne pratique pendant les débats du groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur les déplacements et les migrations qui ont eu lieu avant le Sommet pour gérer les déplacements massifs de réfugiés et de migrants. La stratégie visait à traiter un certain nombre de questions, comme la réorientation vers un ciblage fondé sur la vulnérabilité et non plus sur le statut; la fourniture d'une assistance humanitaire axée sur la nutrition tout en renforçant l'autosuffisance moyennant des cadres politiques et juridiques améliorés pour les réfugiés, et d'un soutien aux moyens d'existence; et l'utilisation d'approches adaptées au contexte qui sont centrées sur les communautés hôtes, la protection et la responsabilité envers les populations affectées.
23. Dans son examen annuel des opérations pour 2015, le Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence du Comité permanent interorganisations a examiné 17 opérations humanitaires, y compris les interventions de niveau 3 à l'échelle du système menées en Iraq, en République arabe syrienne, en République centrafricaine, au Soudan du Sud et au Yémen. Le PAM a dirigé l'élaboration de critères de référence et d'approches destinés à améliorer les mécanismes appliqués pour les interventions de niveau 3 à l'échelle du système, en établissant une distinction entre les phases d'élargissement et de consolidation. Il sera ainsi possible de procéder à un examen plus rigoureux de ces interventions et de les désactiver lorsqu'elles ne répondent plus aux besoins des bénéficiaires. Au cours de l'année, les membres du Groupe des directeurs se sont rendus en Haïti, en Jordanie, au Nigéria, en République centrafricaine, en Turquie et au Yémen afin d'évaluer les difficultés rencontrées et de souligner celles qui nécessitent un soutien supplémentaire de la part des organisations et des donateurs.
24. En 2016, le PAM a continué de contribuer à la réserve de coordonnateurs résidents et de coordonnateurs de l'action humanitaire des Nations Unies. À la fin de l'année, 19 membres du personnel du PAM – 6 femmes et 13 hommes – remplissaient les conditions requises pour exercer les fonctions de coordonnateur résident, et deux femmes et cinq hommes étaient détachés en Arménie, au Bhoutan, à Cuba, en Indonésie, au Nigéria, en Serbie et au Zimbabwe. La réserve

de coordonnateurs de l'action humanitaire comprend maintenant 13 membres du personnel du PAM – six femmes et sept hommes. De plus, deux membres du personnel du PAM ont exercé les fonctions de coordonnateurs de l'action humanitaire en Indonésie et au Nigéria et un a été détaché en tant que Coordonnateur adjoint de l'action humanitaire au Myanmar.

## **Section 2: interventions à l'échelle du système**

### **Intensification des interventions d'urgence**

25. Les crises humanitaires ont continué de s'aggraver pendant l'année, ce qui a obligé le PAM et ses partenaires à revoir leurs interventions et à accroître leurs capacités d'intervention. Au Yémen, le PAM a commencé à intensifier ses interventions selon un processus par étapes, en concentrant les ressources disponibles dans les zones classées hautement prioritaires sur la base des taux d'insécurité alimentaire grave et de malnutrition aiguë globale. Ce changement d'échelle a donné lieu à des consultations avec les partenaires spécialisés dans le domaine de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'agriculture, des moyens d'existence, de l'eau, de l'assainissement et de la santé.
26. En Iraq, l'action humanitaire a dû être accrue pour assister les familles affectées par les combats occasionnés par la campagne militaire menée pour reprendre Mossoul. Plus de 1 million de personnes ont reçu des colis d'urgence contenant des vivres, de l'eau et des produits d'hygiène indispensables. Les partenaires du PAM ont fourni des tentes, des bâches et des articles ménagers de première nécessité aux personnes arrivant dans les camps, ainsi que des rations alimentaires mensuelles.
27. La crise humanitaire qui sévit dans le nord-est du Nigéria a demandé un effort exceptionnel: suite à l'ouverture du bureau de pays en août, le PAM a augmenté le nombre de bénéficiaires atteints, qui est passé de 160 000 en octobre à 1 million en décembre. Cette augmentation a pu être réalisée grâce aux efforts conjoints de tous les partenaires humanitaires, y compris le Gouvernement nigérian. En raison de la nature pluridimensionnelle de la crise, le PAM a adopté une approche souple, et utilise des modalités de transfert et des mécanismes d'exécution propres à chaque contexte, et associe les transferts en nature et les transferts de type monétaire pour venir en aide aux personnes déplacées et aux populations hôtes vulnérables. Le mécanisme conjoint d'intervention rapide établi par le PAM et l'UNICEF, qui prévoit l'utilisation d'hélicoptères et la mise en commun de la logistique et des télécommunications dans l'ensemble de la communauté humanitaire, a permis d'apporter une assistance dans des zones d'insécurité et d'accès difficile. Le PAM a aussi augmenté sa présence sur le terrain grâce aux 15 partenariats établis avec des ONG nationales et internationales.

### **Interventions face au phénomène El Niño en 2016**

28. Le PAM a collaboré avec d'autres organisations des Nations Unies et des acteurs humanitaires pour faire face aux impacts du phénomène El Niño qui s'est révélé d'une violence inégalée et qui a touché plus de 60 millions de personnes dans le monde. À Rome, Genève et New York, les organismes des Nations Unies se sont engagés ensemble à agir dans l'urgence et ont présenté des mesures d'intervention. En plus des besoins urgents, la nécessité d'investir dans la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience a été soulignée. L'alimentation et l'agriculture sont restées aussi une priorité étant donné que 80 pour cent des besoins humanitaires apparaissent dans ce domaine.
29. L'action du PAM face aux effets du phénomène El Niño a été coordonnée avec les partenaires régionaux, nationaux et locaux. Outre les mesures prises dans les pays, le PAM apporte un soutien d'urgence et des compétences techniques à l'équipe d'intervention et à la cellule logistique mises en place par la Communauté de développement de l'Afrique australe pour faire face au phénomène El Niño au niveau régional, et aux comités d'évaluation de la vulnérabilité. En Éthiopie, le PAM et la Commission nationale pour la gestion des risques de catastrophe ont apporté une assistance alimentaire à 7,6 millions de personnes. En Amérique du Sud, le PAM a fourni un soutien aux Gouvernements de l'État plurinational de Bolivie, de la Colombie, de l'Équateur, du Paraguay et du Pérou pour des activités de préparation dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'alerte rapide, des évaluations, de la logistique et des télécommunications.

## Modules mondiaux et services humanitaires communs

30. En 2016, le module mondial de la logistique, avec le PAM à sa tête, a lancé une stratégie de deux ans axée sur la préparation et le renforcement de la capacité d'intervention des acteurs nationaux. Son objectif est de réduire la nécessité du soutien international dans les crises humanitaires moyennant le renforcement des capacités et des ressources locales. Au cours de l'année 2016, il a assuré des services logistiques communs en Éthiopie, aux Fidji, en Haïti, en Iraq, au Nigéria, en République arabe syrienne, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan du Sud, en Ukraine et au Yémen. Le module a aussi appuyé 454 organisations, coordonné des convois humanitaires interorganisations, facilité la livraison et le stockage de 87 000 tonnes d'articles de secours, et contribué à la distribution de 1,3 million de litres de carburant. Ces services ont été particulièrement importants en République arabe syrienne, au Soudan du Sud et au Yémen, qui étaient confrontés à de graves difficultés en matière d'accès et d'infrastructure.
31. La mise en œuvre de la stratégie à l'horizon 2020 du module mondial des télécommunications d'urgence dirigé par le PAM s'est poursuivie en 2016 dans neuf pays. La stratégie vise à assurer que toutes les personnes et les organisations intervenant dans les situations d'urgence – y compris les populations touchées – aient accès à des services de communication et à des supports numériques essentiels. Les actions menées comportent notamment l'élargissement du réseau de partenaires du module: en 2016 Action contre la faim est devenu le 25<sup>ème</sup> membre et un accord de partenariat prévisionnel a été conclu avec le Luxembourg qui est un partenaire de longue date.
32. Au cours de l'année, le module des télécommunications d'urgence a contribué à huit interventions d'urgence et fourni des services communs de communications à la communauté humanitaire. Des participants venant de 17 organisations ont reçu une formation visant à renforcer les capacités de télécommunications aux niveaux mondial et national. Le taux de satisfaction de 86 pour cent obtenu dans l'enquête mondiale de 2016 menée auprès des utilisateurs témoigne de la valeur des services rendus par le module à la communauté humanitaire.
33. Le PAM a continué de codiriger avec la FAO le module mondial de la sécurité alimentaire, qui a apporté un soutien à 44 modules de sécurité alimentaire et structures de coordination nationaux comprenant 3 000 partenaires. En 2016, le module a prêté son appui à 49 missions de déploiement et de soutien d'urgence dans 19 pays. Une formation a été dispensée dans les domaines suivants: coordination du module au niveau national, capacités de gestion de l'information, analyse de la sécurité alimentaire, intégration de la problématique hommes-femmes, responsabilité envers les populations touchées, transferts de type monétaire et amélioration des interventions dans les crises en milieu urbain. La sécurité alimentaire représentant 30 pour cent des besoins figurant dans tous les appels humanitaires lancés en 2016, les activités de sensibilisation ont été centrées sur le phénomène El Niño, l'insécurité alimentaire en milieu urbain, l'analyse des besoins et le rôle des partenaires nationaux. Les partenariats ont aussi été renforcés par l'arrivée de quatre partenaires mondiaux et le dialogue avec trois universités.
34. Dans le cadre de l'Alliance mondiale pour la gestion des crises en milieu urbain, qui établit des fichiers d'experts en matière d'intervention face aux crises humanitaires et de renforcement de la résilience, le module mondial de la sécurité alimentaire et le PAM ont élaboré le projet "Urban World" dont les objectifs sont d'élaborer des outils d'évaluation de la sécurité alimentaire en milieu urbain. Dans le cadre de ce mécanisme et du Nouveau programme pour les villes de Habitat III, le PAM a: i) élaboré des directives pour le perfectionnement des outils sur la base de cinq études de cas; ii) organisé des ateliers techniques sur l'échantillonnage en milieu urbain afin de recenser les meilleures pratiques et d'établir de nouveaux partenariats au niveau mondial et local; iii) planifié de nouvelles évaluations en milieu urbain au Guatemala, au Honduras et en Indonésie.

35. Grâce aux Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, qui ont été actifs dans 16 pays en 2016, et au Service du transport aérien du PAM, le PAM a transporté 282 000 passagers, déplacé 17 000 tonnes de cargaisons humanitaires et livré 57 000 tonnes de cargaisons par aéro largage en République arabe syrienne et au Soudan du Sud. Ces services aériens sont essentiels pour acheminer les agents humanitaires et les cargaisons urgentes jusqu'aux sites reculés.
36. Le Réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies est un réseau d'envergure mondiale géré par le PAM, qui assure l'achat, l'entreposage et le transport de fournitures d'urgence pour le compte de la communauté humanitaire. Il permet aux acteurs humanitaires de prépositionner et de stocker des articles de secours et du matériel d'urgence en vue d'un acheminement rapide. En 2016, le Réseau a apporté un soutien à 32 partenaires humanitaires dans 81 pays. Il a aussi appuyé des interventions d'urgence de niveau 3 à l'échelle du système, et acheminé des articles de secours et du matériel d'urgence en Iraq, au Nigéria, en République arabe syrienne, au Soudan du Sud et au Yémen.

### **Section 3: domaines prioritaires**

#### **Financement de l'action humanitaire**

##### *Financement souple et pluriannuel*

37. Le Groupe de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire mis en place par le Secrétaire général a appelé à un soutien politique et financier pour prévenir et résoudre les conflits, réduire les risques de catastrophe et centrer l'appui là où il est le plus nécessaire. Un certain nombre de mesures étaient proposées dans le rapport sur les résultats du Groupe et notamment l'engagement de "mieux venir en aide aux personnes en détresse".
38. Les contributions multilatérales sans affectation particulière ne représentaient que 8,3 pour cent du financement total du PAM en 2016. Dans le cadre de sa participation à l'Équipe spéciale chargée du financement de l'action humanitaire du Comité permanent interorganisations et à d'autres débats de haut niveau, le PAM a continué à œuvrer en faveur de l'assouplissement, d'une plus grande prévisibilité et de la pérennisation des ressources grâce à un financement pluriannuel et multilatéral. Pour appuyer la planification et le financement pluriannuels, le PAM a encouragé les accords de partenariats stratégiques avec les donateurs afin de faciliter le financement prévisible et souple d'objectifs à long terme convenus conjointement.
39. Le PAM a aussi participé à des débats sur l'avenir du financement de l'action humanitaire, notamment en tant que coparrain de l'Équipe spéciale chargée du financement de l'action humanitaire dans les débats menés avec le Groupe sur les bonnes pratiques d'action humanitaire dont le Siège se trouve à Genève. Les conséquences dramatiques des situations d'urgence humanitaire et des crises prolongées montrent combien il est nécessaire de définir de nouvelles approches de financement: à la fin de 2016, 12 milliards de dollars seulement – soit 60 pour cent – sur les 20,1 milliards de dollars requis pour les besoins de l'action humanitaire, selon les estimations publiées dans le document "Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2016", avaient été mobilisés.

##### *Fonds de financement commun*

40. Le Fonds central pour les interventions d'urgence des Nations Unies est une source essentielle de financement dans les crises soudaines, qui permet d'apporter une assistance vitale dans les crises négligées, insuffisamment financées et de longue durée. En 2016, le PAM a été le principal bénéficiaire du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, ayant reçu 122 millions de dollars, soit 28 pour cent de la totalité des financements accordés. Ce montant ne représente qu'une fraction des besoins de financement du PAM, mais grâce au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires le PAM a pu éviter des ruptures de la filière d'approvisionnement dans les situations d'urgence et continuer d'assurer les services humanitaires communs, comme les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies. Le PAM a appuyé l'appel du Secrétaire général des Nations Unies visant à augmenter les ressources du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires à 1 milliard de dollars d'ici 2018.

41. Les fonds de financement commun dans les pays constituent une autre modalité de financement dans les situations de crise. Mis en place lorsqu'une nouvelle situation d'urgence se déclare ou qu'une situation humanitaire se détériore, les fonds de financement commun sont gérés localement par les coordonnateurs de l'assistance humanitaire en concertation avec les autres acteurs humanitaires; les contributions n'ont pas d'affectation spéciale ce qui permet d'appuyer le travail humanitaire au niveau local. En 2016, le PAM a reçu 46 millions de dollars de 18 fonds de financement commun en activité, qui ont distribué 700 millions de dollars au total.
42. Ces fonds sont alignés sur les plans d'intervention humanitaire, et jouent un rôle important pour combler les déficits de financement. Cependant, demander et obtenir des financements par ce mécanisme est un processus qui peut se révéler lent et complexe, sachant que la plus grande partie des ressources sont distribuées aux ONG nationales et internationales – 63 pour cent en 2016. Les fonds de financement commun restent en fait l'une des principales sources de financement direct pour les partenaires nationaux et locaux, et ajoutent une valeur importante à l'action de la communauté humanitaire. Le PAM a continué de soutenir l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations Unies pour orienter 15 pour cent des financements vers les plans d'action humanitaire par le biais des fonds de financement commun.

### *Plans d'action humanitaire*

43. Élaborés pour les crises qui nécessitent une assistance humanitaire internationale, les plans d'action humanitaire tirent parti des aperçus des besoins humanitaires, qui fournissent des éléments probants concernant l'ampleur d'une crise et recensent les besoins humanitaires les plus urgents. Le PAM a participé à 36 plans d'action humanitaire en 2016 et a été le principal bénéficiaire des fonds affectés aux plans d'action humanitaire, et il a levé 3,6 milliards de dollars – ou un tiers des 12 milliards de dollars attribués à ces plans en 2016.
44. En tant que membre du sous-groupe du Comité permanent interorganisations chargé de l'établissement des coûts, le PAM a contribué à l'examen des méthodes utilisées pour établir les coûts des plans d'action humanitaire. Dans le système actuel de coûts par projet, ces plans sont souvent perçus comme étant l'expression des besoins de l'organisation plutôt que comme des réponses coordonnées aux besoins des populations touchées. Étant donné que les partenaires de l'action humanitaire s'orientent vers des approches d'établissement des coûts par activité, la nouvelle méthode, que certains modules ont déjà adoptée, utilise un cadre fondé sur des activités, des services ou des résultats communs. Ces activités sont les inducteurs de coûts qui vont permettre de calculer les coûts.
45. Sur la base de cette expérience, le PAM a contribué à élaborer une feuille de route visant à planifier les améliorations qui devront être apportées progressivement dans l'établissement des coûts, et à s'orienter vers un système fondé sur les besoins et les résultats et non plus sur les projets. L'objectif à long terme de cette approche d'établissement des coûts est de définir des plans d'action humanitaire qui sont un reflet crédible des besoins humanitaires et des réponses appropriées grâce à des approches coordonnées et fiables, et des coûts correspondants.

### **Renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux**

46. Le PAM collabore avec les administrations nationales et locales et le secteur privé, mais il compte également plus de 1 000 partenaires de la société civile, qui ensemble participent à 75 pour cent de ses programmes; pour 80 pour cent d'entre eux il s'agit de partenaires locaux.
47. En 2016, le PAM a continué de simplifier et d'harmoniser les processus de partenariat afin d'améliorer la collaboration avec les partenaires établis et de nouer de nouveaux partenariats avec les acteurs locaux. Conformément au Plan stratégique pour 2017–2021, le PAM s'engage à consacrer "des investissements stratégiques, du côté de la demande, au renforcement des capacités des entités de la société civile à l'échelle nationale et locale, des organisations paysannes et d'autres organisations communautaires pertinentes afin d'aider les collectivités à mener durablement leur propre combat contre la faim et contribuer à la réalisation de l'ODD 2". Au même titre, le PAM s'engage aussi à renforcer les capacités des acteurs locaux qui interviennent en cas de crise. Le PAM continue d'aligner ses objectifs stratégiques et son action sur le cadre des ODD, qui comporte une approche visant à associer l'ensemble de la société à la réalisation de l'ODD 2 concernant l'élimination de la faim.

48. En Haïti, le PAM a participé au développement des capacités locales pour les interventions d'urgence dans le cadre du soutien qu'il apporte à la Coordination nationale de la sécurité alimentaire. À cet effet, une formation a été dispensée aux partenaires locaux – y compris le personnel de la Coordination nationale de la sécurité alimentaire – portant sur le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire et l'évaluation rapide de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence. Le PAM a continué de jouer un rôle de premier plan dans les achats locaux en Haïti, en mettant en place des mécanismes durables permettant d'intégrer les aliments locaux disponibles en saison dans les menus scolaires. Les achats locaux non seulement améliorent la qualité des repas scolaires mais stimulent également l'agriculture et les marchés locaux et augmentent les revenus des familles rurales.
49. En mai 2016, le PAM et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) ont publié une lettre conjointe portant sur le renforcement de la coopération entre le PAM et la FICR. Ce partenariat favorise une approche pragmatique au niveau du terrain, et tire parti de la collaboration existante tout en tenant compte des problèmes qui sont apparus depuis la première lettre conjointe publiée en 2004. La lettre de 2016 est conforme à la nouvelle approche du PAM en matière de partenariat, qui est fondée non plus sur des relations purement transactionnelles mais sur la collaboration avec partage des risques et des responsabilités.
50. Le PAM et la FICR ont également continué de mettre à profit la complémentarité de leurs mandats dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement rural. Le PAM a participé au comité directeur mondial de l'initiative de la FICR, la "Coalition du milliard pour la résilience", et est convenu de renforcer en priorité, conjointement avec la FICR, les capacités des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le partenariat sera mis en œuvre à titre pilote dans plusieurs pays.

### **Questions transversales et thématiques: faits marquants**

#### ***Problématique hommes-femmes***

51. Conformément à sa politique en matière de problématique hommes-femmes (2015–2020), le PAM est déterminé à intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans tous ses travaux, conscient que cette égalité est essentielle si l'on veut éliminer la faim au profit de l'ensemble des femmes, des hommes, des filles et des garçons. En 2016, le PAM a participé au Groupe thématique du Comité permanent interinstitutions sur les questions de parité et à l'équipe spéciale pour l'égalité des sexes du Groupe des Nations Unies pour le développement. Le PAM a également mis à l'essai, en République démocratique du Congo et au Myanmar, le marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes défini par le Comité permanent interorganisations. Ce marqueur suit la prise en compte des questions d'égalité des sexes et d'âge dans les programmes humanitaires depuis l'élaboration et la mise en œuvre jusqu'à l'établissement des rapports et l'évaluation. Les résultats préliminaires qui ressortent de l'expérimentation du marqueur en République démocratique du Congo sont utilisés pour perfectionner les propositions du Comité permanent interorganisations.
52. Le PAM a noué des partenariats stratégiques liés à la problématique hommes-femmes pour atteindre l'ODD 2. Par exemple, le PAM et le PNUD ont lancé une initiative pour l'intégration de la problématique hommes-femmes au niveau institutionnel, le Programme de transformation en matière d'égalité des sexes, qui permettra au PAM de concrétiser ses engagements visant à intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans tous ses travaux. Le PAM a aussi collaboré avec la FAO, le Fonds international de développement agricole et ONU-Femmes à l'initiative sur l'autonomisation économique des femmes rurales dans sept pays, et a travaillé avec des partenaires locaux pour intégrer la problématique hommes-femmes dans les évaluations des capacités et les accords de partenariat sur le terrain.
53. Conscient de l'importance d'une action coordonnée, le PAM évalue la mise en œuvre de sa politique en matière de problématique hommes-femmes à l'aide de la politique sur l'égalité des sexes approuvée par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP). Le PAM est l'une des premières entités des Nations Unies à mettre en œuvre le plan ONU-SWAP. En décembre 2016, il avait atteint

14 des 15 indicateurs de performances, et même dépassé 11 d'entre eux. En 2017, le PAM mettra à l'essai le plan d'action révisé ONU-SWAP 2.0, qui s'appliquera à toutes les entités des Nations Unies à compter de 2018.

### ***Responsabilité envers les populations touchées et protection contre l'exploitation et les abus sexuels***

54. En 2016, le PAM a continué de participer à l'équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée de la responsabilité envers les populations touchées et de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels. Le PAM a participé aux initiatives coordonnées par l'équipe spéciale, notamment la révision des engagements pris en 2011 par le Comité permanent interorganisations au regard de la responsabilité envers les populations touchées.
55. Les activités visant à lutter contre l'exploitation sexuelle se sont poursuivies au sein du PAM et au niveau interorganisations. Le PAM a contribué à l'élaboration de modes opératoires normalisés et d'orientations pour les mécanismes interinstitutions de réclamation mis en place au niveau des communautés pour les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles, avec l'Organisation internationale pour les migrations. Par ailleurs, il a collaboré avec le Groupe de travail du Comité de haut niveau sur la gestion sur les mesures de protection contre l'exploitation et les abus sexuels, et participé au groupe directeur de haut niveau qui a élaboré un glossaire et une taxinomie des termes relatifs à l'exploitation et aux abus sexuels.

### ***Innovation humanitaire***

56. En partenariat avec d'autres acteurs, le PAM a continué de mettre au point de nouvelles méthodes afin d'utiliser les technologies pour assurer la protection et le respect de la dignité des populations touchées et leur venir en aide. Ces innovations sont notamment la cartographie de la vulnérabilité mobile, qui utilise la technologie de la téléphonie mobile pour évaluer les besoins à distance ainsi que le dispositif "One Card" et les méthodes de la reconnaissance biométrique de l'iris pour les transferts de type monétaire.
57. Le PAM a mis en place un Accélérateur d'innovations à Munich (Allemagne), afin de transposer à plus grande échelle les innovations dans ses opérations, y compris pour les transferts de type monétaire. En outre, le PAM a continué d'appuyer 20 initiatives "Sprint" – des projets accélérés d'une durée de trois à six mois qui aident de nouvelles entreprises à élaborer un modèle de validation et des prototypes. Au Pérou par exemple, le PAM a contribué au lancement d'un projet pilote d'hydroponie fondé sur les principes de conception axée sur l'utilisateur. Le modèle a depuis été adapté aux contextes locaux en Algérie et en Jordanie. De plus, l'initiative d'efficacité énergétique Green Box lancée par le PAM, a été mise à la disposition des membres de Global Humanitarian Lab qui souhaitent optimiser la consommation énergétique.

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FICR	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-SWAP	Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance